PRÉVENTION DES TMS : PASSEZ DU CONSTAT À L'ACTION

Nicolas TIFINE – Marjorie POUPET RENAUD

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

PRÉVENTION DES TMS, PASSEZ DU CONSTAT À L'ACTION

Nicolas TIFINE
Ingénieur conseil régional
Carsat Rhône-Alpes

QUI SOMMES-NOUS ?

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION
Carsat Retraite & Santé au travail

3 missions au service des salariés et des entreprises



Plus de 20 MILLIONS de salariés couverts

2,5 millions d'établissements

INRS
Institut National de Recherche et de Sécurité

Promouvoir une culture de prévention des AT/MP

- Études et recherches
- Assistance
- Formation
- Information

SOMMAIRE

1. QUELLE RÉACTION FACE AU CIBLAGE DANS TMS PROS ?
2. QUELLE ORGANISATION AVEZ-VOUS MIS EN ŒUVRE ?
3. QUELLE A ÉTÉ L'IMPORTANCE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE LA FORMATION?
4. QUELLES TRANSFORMATIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES?
5. QUELS RÉSULTATS ET BÉNÉFICES EN TIREZ VOUS?

PRÉVENTION DES TMS, PASSEZ DU CONSTAT À L'ACTION

Marjorie Poupet-Renaud
Ingénieure conseil
Carsat Rhône-Alpes

Estelle EZZEDINE
Directrice générale
TRIALP

Frédéric MANDEVLLE
Animateur HSE
TRIALP

Christophe AGUIAR
Directeur logistique
CREMLOG

Sylvain ASSANT
Animateur QHSE
CREMLOG

Audrey WANSI
Référente
APPERTON

SE FORMER



Dirigeant : « Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS », 1 jour > consultez le programme et les sessions

Personne ressource : « Devenir personne ressource du projet de prévention des TMS de l'établissement » 6 jours,

> consultez le programme et les sessions

Acteur : « Devenir acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP – IBC), 2 jours

> consultez le programme et les sessions

FAIRE APPEL À UN CONSULTANT



Des consultants répondant au cahier des charges sont référencés par nos services.
Ils peuvent venir en appui de votre démarche, par exemple pour réaliser le diagnostic ou pour accompagner la mise en œuvre du plan d'action.

>> Consultez la liste des consultants en prévention des troubles musculosquelettiques

DEMANDER UNE AIDE FINANCIÈRE & BIBLIOGRAPHIE



Bénéficiez d'une prise en charge de **70 % maximum,** pour financer un **diagnostic ergonomique, des formations, l'achat d'équipements, de actions de sensibilisation et communication et des frais de personnel dédiés à la prévention des risques ergonomiques.**

> En savoir plus sur la subvention prévention des risques ergonomiques sur Ameli.fr/entreprise



« Démarche de prévention des troubles musculosquelettiques », INRS, ED 6518

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Retrouvez cette présentation à l'issue du salon

sur le site de Préventica Lyon 2026 : rubrique Conférences

Suivez-nous sur Linkedin

- Carsat Rhône-Alpes
- Carsat Auvergne
- INRS France
- Assurance Maladie – Risques professionnels